



PAC et Grandes cultures françaises : notre ambition est intacte malgré de vives inquiétudes

Paris, le 24 mars 2021. Réunis en Conseil d'Administration commun exceptionnel hier soir, l'AGPB¹, l'AGPM², la CGB³ et la FOP⁴ ont partagé leurs vives inquiétudes concernant la prochaine politique agricole commune et sa déclinaison nationale dans le cadre des Plans Stratégiques Nationaux (PSN). Bien que fragilisées, les exploitations de grandes cultures se mobilisent pour une PAC équilibrée et ambitieuse au service de la souveraineté alimentaire de la France et de l'Europe.

En cette période de crise sanitaire, nos filières de production ont apporté la preuve de leurs performances : elles n'ont jamais cessé d'alimenter nos marchés, qu'ils soient locaux ou internationaux, démontrant ainsi leur efficacité. Les producteurs de grandes cultures souhaitent aller plus loin : renforcer notre souveraineté (notamment en protéines végétales) et poursuivre la transition agroécologique pour participer au défi du changement climatique... Tout cela ne sera possible qu'avec des exploitations de grandes cultures économiquement solides et une PAC ambitieuse.

Des revenus en berne

Mais depuis 8 ans le revenu annuel moyen des producteurs de grandes cultures est de moins d'un SMIC par an. Chute des prix de marchés depuis 2012 et forte volatilité, conséquences des dernières réformes de la PAC et réduction des moyens de production, expliquent cette réalité.

Arbitrages à haut risque en préparation

A la veille des arbitrages qui vont engager les aides PAC pour la période 2023-2027 **nous tirons la sonnette d'alarme sur les propositions mises sur la table dans le cadre du Plan Stratégique National**, qui risquent de pénaliser de nouveau les exploitations de grandes cultures : rythme de la convergence des aides, taux de paiement redistributif, accès à l'éco-régime, ... **autant d'orientations délétères pour nos productions**. En accord avec la position de la FNSEA exprimée en janvier dernier, **nous demandons une PAC basée sur une approche économique et responsable**.

Nous souhaitons affirmer nos attentes

- Le revenu des producteurs de grandes cultures doit être sécurisé par les aides du 1er pilier, l'augmentation des transferts vers le second pilier doit donc cesser.
- La convergence des aides doit être limitée et compensée pour les situations les plus impactées.
- Les aides couplées doivent être adaptées afin de compenser les effets de la convergence et favoriser la structuration des filières, voire par le développement de programmes opérationnels.
- L'Eco-régime, destiné à accompagner la transition agroécologique, doit être accessible à tous et sans distinction de modèles, avec la reconnaissance de schémas de certifications tels que la certification environnementale de niveau 2 et la certification maïs. Aussi, la certification des pratiques, telle la certification environnementale de niveau 2, la certification maïs, comme le recours à des pratiques agronomiques vertueuses doivent permettre l'accès à ces programmes.
- Le taux du paiement redistributif doit être limité à 10% et s'appliquer jusqu'à la dimension moyenne des exploitation françaises (63 ha).
- Une protection des exploitations face à la multiplication des aléas grâce au développement des outils de gestion des risques et plus particulièrement de l'assurance climatique, avec un déclenchement dès 20% de perte.
- Un soutien amplifié à l'investissement pour les exploitations de grandes cultures afin de favoriser les transitions et en particulier pour les zones intermédiaires, ces territoires aux potentiels de production limités par des contraintes naturelles, nécessitant en effet une aide complémentaire.

CONTACTS PRESSE

AGPB
François-Xavier Raak
06 78 46 76 81

AGPM
Anne KETTANEH
06 83 22 05 01

CGB
Carine ABECASSIS
06.27.05.23.80

FOP
Thibaut LEDERMANN
06 50 69 20 08

¹ Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales

² Association Générale des Producteurs de Maïs

³ Confédération Générale des planteurs de Betteraves

⁴ Fédération française des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux